



LA GAZETTE D'AVESSAC

Travaux Mairie

Hubert DU PLESSIS, Maire

Les travaux de réhabilitation de la mairie vont prochainement pouvoir débuter.

À leur arrivée aux responsabilités il y a six ans, les élus ont constaté plusieurs problématiques concernant le bâtiment communal. Celles-ci étaient tout d'abord liées à l'isolation thermique, entraînant d'importantes déperditions de chaleur, mais également à l'isolation phonique, qui rendait difficile la confidentialité des échanges.

Par ailleurs, l'organisation des espaces ne répondait plus pleinement aux besoins actuels de la commune : certaines ailes étaient sous-utilisées tandis qu'il devenait parfois difficile d'accueillir les partenaires habituels pour leurs permanences, ainsi que la future agence postale, indispensable pour continuer à offrir le meilleur service possible à la population.

Au lancement des études, une autre difficulté, non identifiée initialement, est également apparue : les archives stockées dans les combles exerçaient une charge importante sur les étages inférieurs, provoquant des désordres structurels susceptibles de s'aggraver avec le temps.

Après avoir engagé un premier travail avec un cabinet d'architecture, il a été décidé, il y a un peu plus d'un an, de mettre fin aux accords en cours, au regard du montant prévisionnel des travaux, alors estimé à près de 1 300 000 € HT, et de recourir à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). Cette nouvelle démarche a permis de retenir un nouveau cabinet, Plast-Architecture, en septembre dernier.

Après plusieurs mois d'études et d'échanges, un nouveau projet a ainsi été arrêté fin janvier, reprenant les objectifs initiaux, intégrant les problématiques structurelles rencontrées et visant à réduire significativement le coût financier de l'opération.

Les objectifs du projet sont donc les suivants :

- engager une rénovation énergétique des locaux en améliorant significativement l'isolation thermique du bâtiment et en remplaçant la chaudière au fioul par une source d'énergie non fossile, plus respectueuse de l'environnement ;
- améliorer l'accessibilité des bâtiments, rationaliser les espaces de bureaux et permettre l'accueil de nouveaux services, comme l'agence postale, afin d'améliorer l'accueil du public et la prise en charge de ses demandes, tout en permettant aux agents de travailler dans de meilleures conditions ;
- renforcer l'isolation phonique afin de garantir une meilleure confidentialité des échanges ;
- résoudre les problèmes structurels identifiés tout en recherchant les solutions les plus adaptées pour maîtriser le coût financier de l'opération.

Après validation des propositions de Plast-Architecture, le coût prévisionnel du projet a ainsi été ramené à 820 000 € HT, puis à 722 000 € HT après réception des offres des entreprises. L'opération bénéficie par ailleurs de 80 000 € au titre du Fonds Vert ainsi que de 61 800 € de fonds de concours de Redon Agglomération.

Les travaux, qui débuteront en juillet, concerneront dans un premier temps les deux ailes du bâtiment. L'une accueillera, au rez-de-chaussée, les archives ainsi que des locaux techniques et, à l'étage, une salle de repos, d'autres locaux techniques ainsi qu'un bureau. L'autre aile sera quant à elle dédiée à des bureaux répartis sur les deux niveaux.

Durant cette première phase, l'ensemble de l'activité administrative de la mairie sera maintenu et concentré dans la partie centrale du bâtiment.

Les travaux se poursuivront ensuite sur cette partie centrale, les services étant alors relocalisés dans les ailes rénovées. L'objectif reste de maintenir l'ouverture de la mairie au public selon les horaires habituels. Il sera toutefois conseillé, pour certains dossiers, notamment en matière d'urbanisme ou d'affaires sociales, de prendre rendez-vous au préalable afin de s'assurer de la disponibilité du bon interlocuteur.

La fin des travaux est programmée pour décembre 2027.

Le chantier nécessitera la neutralisation de plusieurs places de stationnement habituellement ouvertes au public, situées devant la mairie, de part et d'autre de l'axe de circulation le plus proche du bâtiment, ainsi qu'à l'arrière de celui-ci.

Chacun est donc invité à faire preuve de compréhension et à privilégier, notamment, le parking de la Bascule plutôt que de prendre des risques inutiles pour soi-même et pour les autres en cherchant à se stationner au plus près du cœur de bourg.

Le bulletin municipal de janvier prochain sera l'occasion de présenter plus en détail ce projet à l'ensemble de la population.

AGENDA

Marché festif (concert, marché créateurs et producteurs, country)

Vendredi 3 juillet à partir de 18H30

Derrière la Mairie

Concours équitation + animations

Du 3 au 5 juillet

Centre équestre Thomazo

Courses cyclistes

Comité des fêtes

5 Juillet

Bourg d'Avessac

Concert : Philia trio

6 juillet 20h30-22h00

Eglise d'Avessac

Forum des associations

Vendredi 4 septembre de 18H à 21H

Salle des sports

Accueil des nouveaux arrivants

5 septembre 14H30

RDV devant la Mairie

Séance d'initiation à la Country

9 septembre à 18H

Ouvert aux débutants, novice, adultes et enfants.

Salle espace loisirs

Médiathèque "à la page"

Animations gratuites (certaines sur réservation)

FERMETURE ESTIVALE

Du 10 au 15 août

Tout le mois de Juillet

Exposition photos des Musicales de Redon 2025 à la Médiathèque

Tout le mois de septembre

Exposition du concours photo sur l'eau

✂ Atelier de Nath'

8 juillet à 10H30

22 juillet à 10H30

L'été des petites oreilles

10 juillet à 11H à la clairière rue du Moulin

à partir de 4 ans

Matinée jeux d'enquête, animée par Cindy

Pour adultes et ados à partir de 12 ans

18 juillet de 10H à 12H

Après-midi jeux de société

21 juillet de 16H à 18H

Exposition sur les trains

Du 18 au 29 août

Venez découvrir les pochettes surprises concoctées par l'équipe de la médiathèque.

Finances 2025 : une gestion saine au service des habitants

L'exercice budgétaire 2025 confirme la solidité financière de la commune et sa capacité à poursuivre ses projets tout en préservant les équilibres budgétaires.

Un résultat de fonctionnement en progression

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 2,56 Million d'euros, tandis que les dépenses de fonctionnement ont atteint 2,19 Million d'euros. L'exercice 2025 dégage ainsi un excédent de fonctionnement de 0.37 millions d'euros, soit une amélioration de 83 000 € par rapport à 2024.

Grâce à cette gestion rigoureuse, le résultat cumulé de fonctionnement atteint désormais 1,6 Million d'euros, renforçant les capacités financières de la commune pour les années à venir.

Des investissements financés sans nouvel emprunt

En 2025, la commune a poursuivi ses investissements afin d'améliorer le cadre de vie et les équipements publics. Les dépenses d'investissement se sont élevées à 863 624 €, tandis que les recettes d'investissement ont atteint 1 057 544 €.

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'établit à 476 223 €.

Fait particulièrement notable : aucun nouvel emprunt n'a été contracté au cours de l'année 2025. Les investissements réalisés ont donc pu être financés sans alourdir l'endettement communal.

Investissements réalisés en 2025 :

Accessibilité des bâtiments, sécurisation du bourg, rénovation de l'éclairage public et effacement de réseau, diagnostic réhabilitation de la mairie et église, vidéo protection, robot de tonte préimprégnation entretien dans les bâtiments, lotissement de la Communais, construction de la maison d'assistants maternels (MAM), Wi-fi dans les bâtiments.

Une situation financière solide

Le résultat cumulé des deux sections (fonctionnement et investissement) atteint 2 076 141 €, témoignant de la bonne santé financière de la collectivité. A ce résultat, s'ajoute celui du budget locatif qui a été dissout au 31/12/2025, soit un total de 2 226 699 €.

Par ailleurs, la municipalité a maintenu ses engagements en matière de fiscalité locale : les taux d'imposition n'ont pas été augmentés en 2025.

Des indicateurs favorables par rapport à la moyenne nationale

L'analyse des principaux indicateurs financiers confirme la maîtrise des dépenses et de l'endettement communal :

- Dépenses réelles de fonctionnement : 859 € par habitant (contre 867 € au niveau national) ; Cet indicateur mesure le coût des services publics et du fonctionnement quotidien de la commune. Un niveau inférieur à la moyenne nationale traduit une gestion maîtrisée des dépenses.
- Impôts directs : 403 € par habitant (contre 496 € au niveau national) ; Cet indicateur représente la contribution fiscale moyenne des habitants. Un montant inférieur à la moyenne nationale témoigne d'une pression fiscale modérée.
- Recettes réelles de fonctionnement : 1 025 € par habitant (contre 1 075 € au niveau national) ; Il s'agit de l'ensemble des ressources permettant de financer les services publics et les actions de la commune.
- Avec une Dotation Globale de Fonctionnement de 394 € par habitant, contre 161 € en moyenne au niveau national, la commune bénéficie d'un soutien important de l'État, qui contribue au financement des services publics et des équipements communaux.
- Encours de la dette : 186 € par habitant (contre 653 € au niveau national). Cet indicateur mesure le niveau de dette supporté par la commune rapporté au nombre d'habitants. Un montant nettement inférieur à la moyenne nationale reflète une situation financière saine et une faible charge pour les générations futures.

Ces chiffres montrent que la commune parvient à offrir des services publics de qualité tout en maintenant une pression fiscale modérée et un niveau d'endettement particulièrement faible.

Préparer l'avenir sereinement

La bonne gestion des finances communales permet aujourd'hui d'envisager l'avenir avec confiance. Les excédents dégagés, la maîtrise des dépenses et l'absence de nouvel emprunt constituent des atouts précieux pour poursuivre les investissements nécessaires au développement de la commune et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

RÉSULTATS FINANCIERS

Résultat de fonctionnement :
1 599 918.37 €

Résultat d'investissement :
476 222.77 €

Résultat d'ensemble :
2 076 141.14 €

RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Impôts et taxes: 47 %
- Dotations et participations: 41 %
- Produits des services, du domaine et ventes diverses: 5 %
- Autres recettes (dont produits financiers, recettes d'ordre): 7 %

DÉPENSES (CHARGES) DE FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général (eau, électricité, carburant, assurance, ...): 30 %
- Charges de personnel et frais assimilés: 46 %
- Charges financières: 1 %
- Autres charges (service incendie, CCAS, contrats d'associations, syndicat de voirie, ...): 23 %

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT: 2 561 743 €

RÉSULTAT D'EXERCICE: 369 269 € (Recettes - Dépenses)

TOTAL DÉPENSES (CHARGES) DE FONCTIONNEMENT: 2 192 474 €

ÉQUILIBRE DE FONCTIONNEMENT : EXCÉDENT 369 269 €

FOCUS SANTE

Infos pratiques

JOURNÉE MONDIALE DES 1ERS SECOURS
12.09.2026

Les premiers gestes peuvent sauver des vies!

APPRENDRE LES GESTES, C'EST AGIR POUR L'AUTRE.

ALERTER, MASSER, DÉFIBRILLER, POSER EN POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, vous pouvez vous renseigner auprès des associations agréées et centres de secours.

Chacun peut être LE HÉROS DU QUOTIDIEN

S'INFORMER, SE FORMER, SE PRÉPARER, C'EST SAUVER.

ASSOCIATIONS AGRÉÉES, CENTRES DE SECOURS, Plus d'infos sur les gestes qui sauvent.

ENSEMBLE, RENDONS LE MONDE PLUS SÛR.

PROFITEZ DE L'ÉTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ!
PRÉVENONS LES RISQUES DE NOYADES ET LES COUPS DE CHALEUR

PRÉVENONS LES NOYADES

- Surveillez en permanence vos enfants, même dans peu d'eau.
- Sécurisez les piscines : barrières, alarmes, ouvertures de sécurité.
- Apprenez à nager à vos enfants dès que possible.
- Ne vous baignez jamais seul et respectez les zones de baignade surveillées.
- En cas d'urgence : appelez immédiatement les secours.

PRÉVENONS LES COUPS DE CHALEUR

- Buvez régulièrement de l'eau, même sans avoir soif.
- Protégez-vous du soleil : chapeau, lunettes de soleil, crème solaire.
- Portez des vêtements légers, amples et clairs.
- Évitez les efforts physiques aux heures les plus chaudes (11h-16h).
- Restez au frais : à l'ombre, dans des lieux ventilés ou climatisés.

LES SIGNES D'ALERTE D'UN COUP DE CHALEUR
Maux de tête, vertiges, nausées, peau chaude et sèche, fatigue inhabituelle, crampes.

EN CAS DE DOULEUR, RAFFRAÎCHISSEZ LA PERSONNE ET APPELEZ LES SECOURS.

EN ÉTÉ, RESTONS SOLIDAIRES ET VIGILANTS
Enfants, adultes, personnes âgées : chacun peut être concerné.

Plus d'infos auprès de :
• Votre mairie
• Les associations de prévention
• Les services de santé
• www.santé.gouv.fr

EN CAS D'URGENCE APPELEZ LE 112 (numéro d'urgence européen)

EAU LIMBEE ET VIGILANCE : LES MEILLEURS ALLES DE L'ÉTÉ!

Semaine mondiale de l'allaitement
DU 1 AU 7 AOÛT 2026

Allaiter, un geste d'amour, de santé et d'avenir

Pour chaque maman, pour chaque bébé.

Soutenons l'allaitement sous toutes ses formes.

Ensemble, créons un monde qui soutient l'allaitement.

Informez, Soutenez, Encouragez pour un allaitement réussi!

L'ALLAITEMENT : UN LIEN UNIQUE, UN AVENIR MEILLEUR

Restez informé :

fb.me/communeavessac
[commune_avessac](https://www.instagram.com/commune_avessac)
www.mairie-avessac.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h30 à 12h15 et 13h45 à 17h30
Mardi de 8h30 à 12h15 et 13h45 à 17h30
Mercredi de 8h30 à 12h15 et 13h45 à 17h30
Jeudi de 8h30 à 12h15 - (fermeture l'après-midi)
Vendredi de 8h30 à 12h15 et 13h45 à 17h00

Mairie d'Avessac

5 Place de l'Église

44460 Avessac

Tél : +33 (0)2 99 91 00 87

DICTON DU MOIS

“Si en juillet, tu travailles encore, vérifie que tu n’as pas raté les vacances”